

Terre de **CAMARGUE**
Aigues-Mortes • Le Grau du Roi • St-Laurent d'Aigouze

RAPPORT D'ACTIVITE

2015



Rapport d'activité 2015

01

PRESENTATION INSTITUTIONNELLE

Le territoire et les compétences	5
La démocratie intercommunale	6

02

LES FONCTIONS SUPPORTS

Les ressources humaines	8
Les finances	9
La communication	10

03

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE & L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

L'économie et l'emploi	11
Les ports maritimes de plaisance	12
L'aménagement du territoire	13

04

LA GESTION DES DECHETS

Le dispositif de collecte	14
Les actions de sensibilisation	16
Le budget	16

05

LA GESTION DE L'EAU

L'alimentation en eau potable	17
L'assainissement des eaux usées	18
La gestion des eaux pluviales	19
La distribution d'eau brute	19

06

LE CADRE DE VIE

La culture	20
La restauration collective	22
Les équipements sportifs	24
L'éclairage public	26

NOS PARTENAIRES	27
------------------------	----

Ce rapport répond aux obligations légales prévues par la loi du 12 juillet 1999 :
article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales.

EDITO

En dotant, en 2015, le Pôle d'activités économiques Terre de Camargue à Aigues-Mortes d'un réseau très haut débit en fibre optique, la Communauté de communes soutient la compétitivité économique des entreprises. Celles qui y adhèrent bénéficient du même niveau de services avec les mêmes délais que dans les centres urbains, supprimant ainsi les barrières liées à la distance. Pour aider les entreprises à se connecter, des conditions privilégiées sont accordées par l'opérateur de télécommunication et une subvention à l'immobilier a été mise en place, grâce aux économies réalisées sur les travaux, pour le raccordement à la fibre sur les parties privatives.

Soutenir l'économie locale, c'est aussi accompagner les entreprises dans leurs projets de création, d'extension, de transmission... Là aussi, Terre de Camargue a renforcé en 2015 ses partenariats avec Initiative Gard (prêts à taux zéro) ou le Pays Vidourle-Camargue (fonds européens LEADER) pour promouvoir ces dispositifs d'aide et en faciliter l'accès aux entreprises du territoire.

Des actions novatrices ont également été menées en 2015. Pour préserver durablement la ressource en eau, des terrains ont été acquis autour de la station de captage des Baïsses, qui alimente 50% de notre territoire en eau potable, et un bail environnemental a été signé avec un agriculteur afin de développer des pratiques responsables. Dans un autre domaine, notre réseau de randonnées s'est enrichi, cette année, d'un parcours d'interprétation unique dans le Sud de la France : l'Espace Eco Payayeur. Et le numérique a fait son entrée dans les médiathèques pour diversifier l'offre de services et l'adapter aux nouveaux usages.

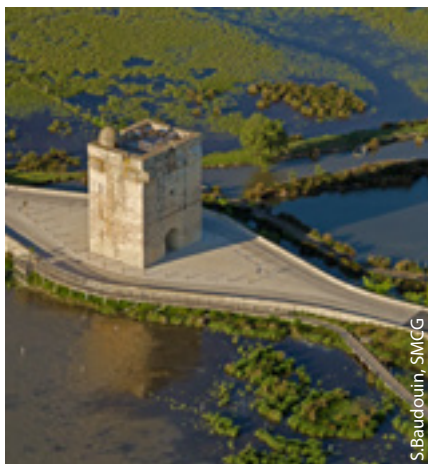
Enfin, 2015 a été marquée par le lancement plusieurs grands projets qui se concrétiseront en 2016 : réaménagement du Quai des Croisades à Aigues-Mortes pour un meilleur rayonnement touristique, restructuration du restaurant scolaire Le Repausset Levant au Grau du Roi qui accueille chaque jour 240 enfants, raccordement des effluents de Saint-Laurent d'Aigouze à la station d'épuration intercommunale, pose de débitmètres pour un meilleur suivi de nos réseaux d'eau...

Laurent PELISSIER

Président de la
Communauté de Communes
Terre de Camargue



Réseau très haut débit, dispositifs d'aide à la création et au développement : Terre de Camargue soutient la compétitivité économique des entreprises sur son territoire.



S. Baudouin, SMCG



Mairie Grau du Roi



LE TERRITOIRE ET LES COMPETENCES

Le territoire

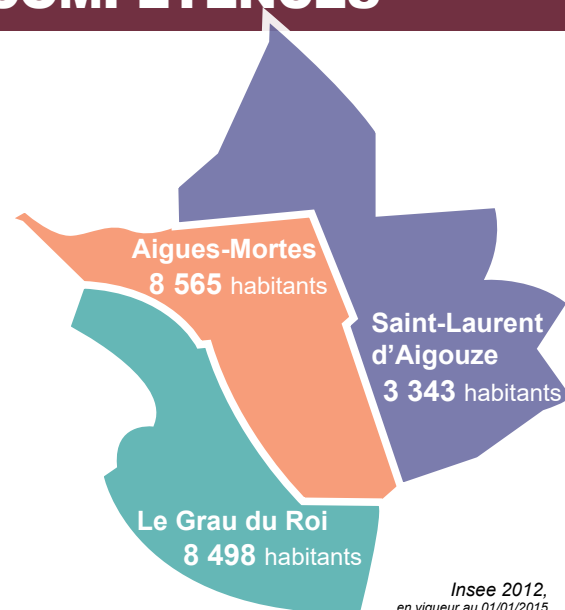
70 ans de coopération intercommunale

En 1946, au lendemain de la 2^e guerre mondiale, trois communes décident de se regrouper en syndicat pour conforter l'alimentation en eau potable sur leur territoire. Au fil des ans, elles décident de renforcer leur coopération en confiant progressivement de nouvelles compétences à l'intercommunalité.

Terre de Camargue devient Communauté de communes en 2001. Elle regroupe trois communes - Aigues-Mortes, Le Grau du Roi et Saint-Laurent d'Aigouze - avec la volonté affirmée de travailler ensemble sur des projets communs au sein d'un espace de solidarité.

14^e Grand Site de France

Territoire de caractère, riche d'une identité culturelle forte et de paysages exceptionnels, Terre de Camargue accueille 4 sites classés labellisés 14^e Grand Site de France en 2014 : l'étang de la Ville et ses abords à Aigues-Mortes, les marais de la Tour Carbonnière à Saint-Laurent d'Aigouze, la pointe de l'Espiguette au Grau du Roi et le panorama depuis la route littorale RD62.



Insee 2012,
en vigueur au 01/01/2015

Les compétences

Des compétences obligatoires :

- Le développement économique : zone d'activité, ports maritimes de plaisance, promotion touristique hors territoire, insertion professionnelle
- L'aménagement de l'espace communautaire : SCOT, SIG, sentiers de randonnée

Des compétences optionnelles :

- La protection et la mise en valeur de l'environnement : gestion des déchets, lutte contre les inondations du Rhône, prévention des incendies
- Les voiries d'intérêt communautaire
- Les équipements sportifs d'intérêt communautaire

Des compétences facultatives :

- Les activités culturelles d'intérêt communautaire dont les médiathèques
- La restauration scolaire
- La gestion de l'eau : distribution de l'eau potable, assainissement des eaux usées, eau pluviale, eau brute
- L'entretien de l'éclairage public

Chiffres-clés 2015 :

3 communes
202 km² de superficie
20 400 habitants en basse saison
123 000 habitants en haute saison
14^e Grand Site de France
32 élus communautaires
173 agents communautaires
31 millions d'€ de budget



LA DEMOCRATIE INTERCOMMUNALE

Terre de Camargue fonctionne comme les communes : elle est dotée d'un Conseil communautaire, qui prend les décisions, et de commissions, qui ont un rôle de réflexion et de proposition. En mars 2014, lors des élections municipales, les citoyens ont désigné par fléchage les 32 élus du Conseil communautaire.



Les citoyens désignent les conseillers communautaires par fléchage lors des élections municipales.



Le Conseil communautaire

Il est composé de 32 conseillers communautaires qui élisent le Président et le Bureau communautaire.

Il vote le budget et prend les décisions.
Il se réunit au moins une fois par trimestre.
Les séances sont ouvertes au public.

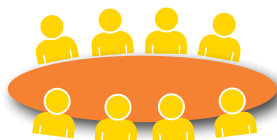


Le Bureau communautaire

Il est composé du Président et de 9 vice-présidents délégués.

Il participe à l'administration de la structure, donne un avis sur les propositions des commissions et propose les questions à l'ordre du jour du Conseil.

Il se réunit au moins une fois par trimestre.



Les commissions

Animées par un vice-président délégué, elles sont composées de conseillers communautaires.

Elles débattent et font des propositions.

Chiffres-clés 2015 :

32 conseillers communautaires
(contre 37 au précédent mandat) :

- 13 élus d'Aigues-Mortes
- 13 élus du Grau du Roi
- 6 élus de St-Laurent d'Aigouze

8 commissions thématiques
8 commissions réglementaires
9 réunions du Conseil
215 délibérations
60 décisions

Le Président et les vice-présidents



Laurent PELISSIER
Président
Maire de Saint-Laurent-d'Aigouze



Pierre MAUMEJEAN
Vice-président délégué
Communication et Protocole
Maire d'Aigues-Mortes



Jean-Paul CUBILIER
Vice-président délégué
Travaux, Eclairage public,
Eau et Assainissement
Conseiller municipal
de Saint-Laurent d'Aigouze



Léopold ROSSO
Vice-président délégué
Culture et Education
Conseiller municipal
du Grau du Roi



Claude LAURIE
Vice-président délégué
Ressources humaines
et Moyens généraux
Conseiller municipal
d'Aigues-Mortes



Marilyne FOULLON
Vice-présidente déléguée
Développement économique,
Emploi et insertion
Conseillère municipale
de Saint-Laurent d'Aigouze



Robert CRAUSTE
Vice-président délégué
Ports maritimes de
plaisance, Aménagement
du territoire et Tourisme
Maire du Grau du Roi



Christelle BERTINI
Vice-présidente déléguée
Restauration collective
Conseillère municipale
d'Aigues-Mortes



Santiago CONDE
Vice-président délégué
Equipements sportifs
et de loisirs
Conseiller municipal
de Saint-Laurent d'Aigouze



Olivier PENIN
Vice-président délégué
Développement durable
et environnement
Conseiller municipal
du Grau du Roi

Les conseillers communautaires



Claude BERNARD
Le Grau du Roi



Marie-Christine ROUVIERE
Le Grau du Roi



Cédric BONATO
Aigues-Mortes



Pascale BOUILLEVAUX
Le Grau du Roi



Rachida BOUTELLIER
Aigues-Mortes



Annie BRACHET
Le Grau du Roi



Claudette BRUNEL
Le Grau du Roi



Jean-Claude CAMPOS
Aigues-Mortes



Noémie CLAUDEL
Aigues-Mortes



Lucien VIGOUROUX
Le Grau du Roi



Françoise DUGARET
Le Grau du Roi



Arnaud FOUREL
Aigues-Mortes



Marion GEIGER
St-Laurent d'Aigouze



Nathalie GROS-CHAREYRE
Le Grau du Roi



Fabrice LABARUSSIAS
Aigues-Mortes



Marielle NEPOTY
Aigues-Mortes



Sabine ROUS
Aigues-Mortes



Hervé SARGUEIL
Le Grau du Roi



Jeanine SOLEYROL
Aigues-Mortes



Rudy THEROND
St-Laurent d'Aigouze



Lucien TOPIE
Le Grau du Roi

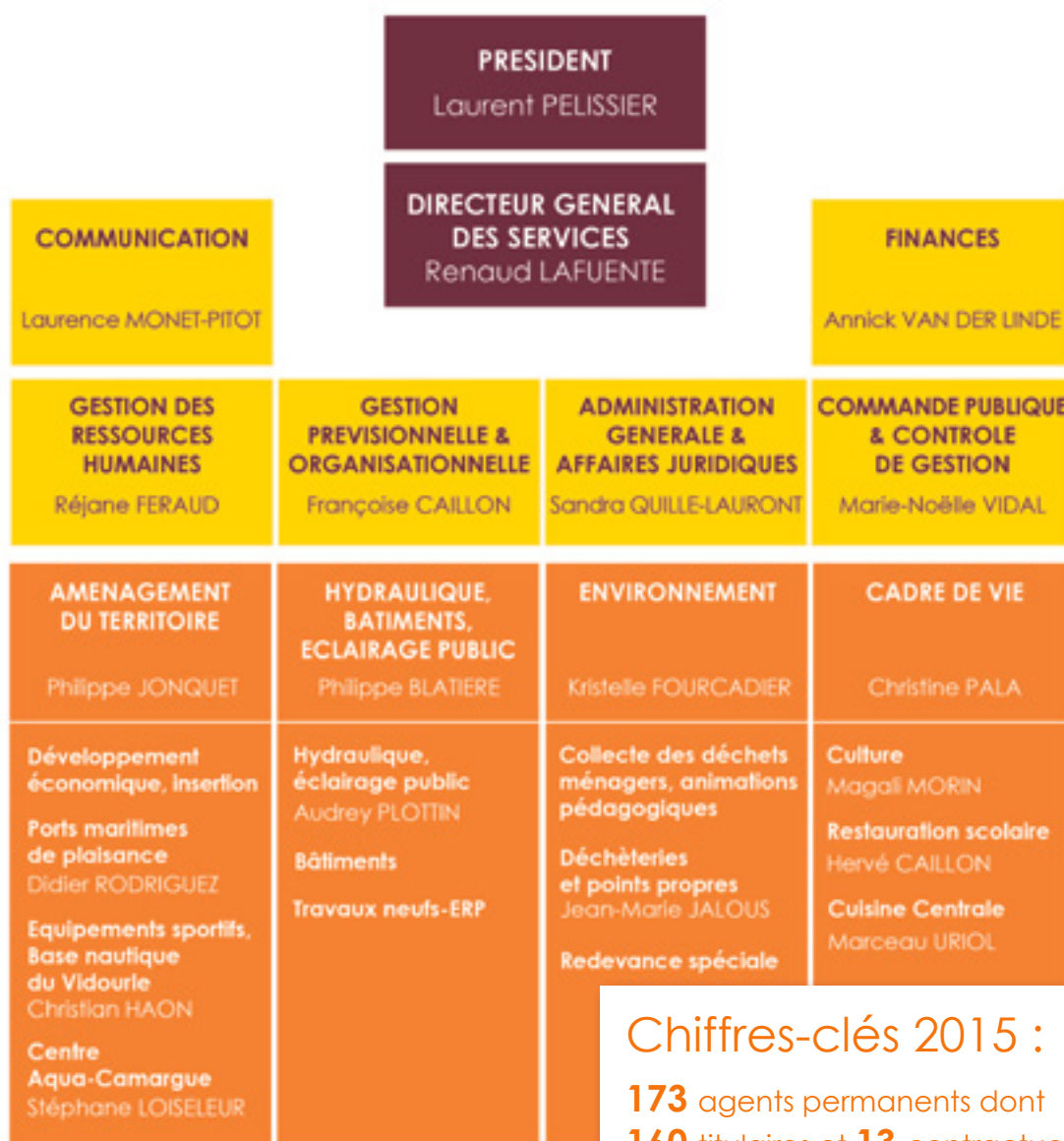


Gilles TRAUULET
Aigues-Mortes



LES RESSOURCES HUMAINES

Pour mettre en œuvre leur projet politique, les élus de Terre de Camargue s'appuient sur l'équipe du personnel communautaire composée de 173 agents. Attachés à la qualité du service public, ils sont compétents dans les différents domaines d'action de la Communauté de communes.



Organigramme au 31/12/2015

Chiffres-clés 2015 :

173 agents permanents dont
160 titulaires et **13** contractuels

- 11 agents de catégorie A
- 17 de catégorie B
- 132 de catégorie C

315 jours de formation

2 séances du Comité Technique Paritaire



LES FINANCES

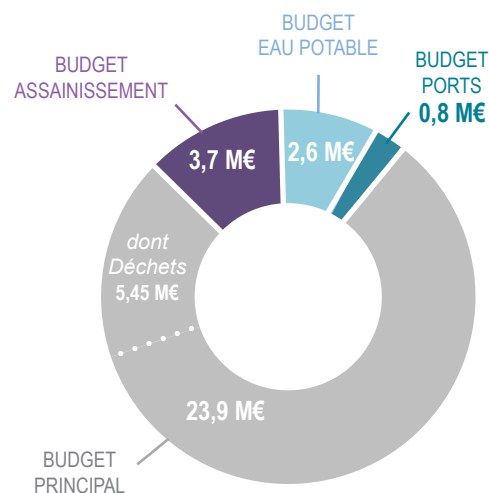
En 2015, la Communauté de communes a consacré 2 172 euros par habitant. Dans un contexte économique tendu, marqué par la baisse des aides de l'Etat, ce budget témoigne d'une gestion rigoureuse tout en confirmant la priorité donnée aux services et aux équipements de proximité qui contribuent à la qualité de vie des habitants au quotidien.

Les dépenses 2015

31 millions d'euros de dépenses totales

- 24,8 millions d'euros de dépenses de fonctionnement
- 6,2 millions d'euros de dépenses d'investissement

(Tous budgets confondus)

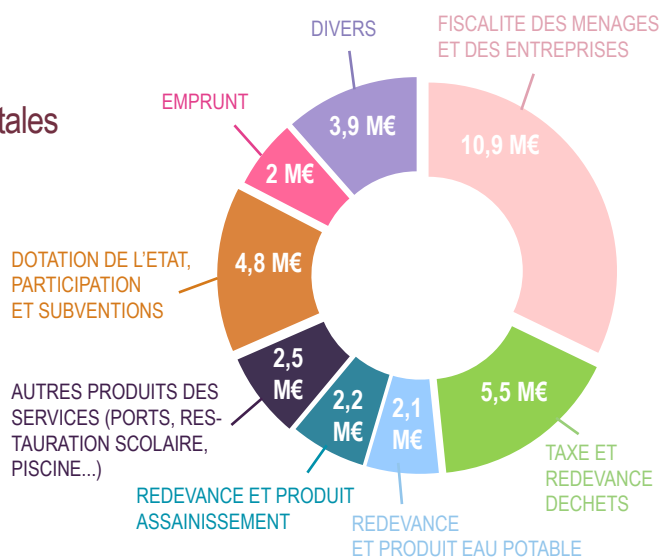


Les recettes 2015

33,9 millions d'euros de recettes totales

- 27,2 millions d'euros de recettes de fonctionnement
- 6,7 millions d'euros de recettes d'investissement

(Tous budgets confondus)



La dette 2015

- 10 millions d'euros d'emprunt
- 7,8 millions d'euros d'en cours (capital restant dû au 1^{er} janvier 2015)
- 16 ans et 8 mois de durée de vie résiduelle

(Budget principal)

LA COMMUNICATION

Terre de Camargue fait de l'information et de la communication un vrai service public pour expliquer son action et ses services, sensibiliser aux gestes éco-citoyens, créer des liens de proximité, contribuer à l'animation de la vie sur son territoire...

Des publications périodiques

- Le magazine **Ensemble en Terre de Camargue** (3 numéros par an) a bénéficié d'un premier «lifting» tant dans son contenu éditorial que dans sa forme graphique : plus de témoignages et d'interviews, des informations pratiques, des actus des communes, plus de photos, des rubriques régulières («Coups de coeur des médiathèques», «Balade en Terre de Camargue», «Agenda»)...

- www.terredecamargue.fr : animation éditoriale du site internet

- Le rapport d'activité 2015

Des publications thématiques

- Affiches, flyers, guides et dépliants pour informer sur les actions et les services proposés : programme culturel Am Stram Gram, piscine Aqua Camargue, tri des déchets...

- **Nouveaux supports 2015** : un calendrier de collecte des déchets • un programme d'animations des médiathèques • des affiches et flyers pour promouvoir l'Espace Eco-Pagayeur • une nouvelle signalétique des consignes de tri sur les colonnes en apport volontaire...

Evénements

- 3 stands d'information lors des Forums des associations dans les communes, pour aller à la rencontre des habitants
- 3 inaugurations
- 1 événement interne (Noël des enfants du personnel)

Des relations presse

- 60 communiqués de presse

Du marquage signalétique

- Panneaux de chantiers
- Totem d'entrée du Pôle d'activités économiques Terre de Camargue
- Signalétique sur la salle Camargue





L'ECONOMIE & L'EMPLOI

Terre de camargue soutient le dynamisme économique sur son territoire. Elle accompagne les entreprises aussi bien dans leur quotidien que dans leurs projets de développement. Elle mène une action engagée en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle en partenariat avec la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise.



Un Réseau Très Haut Débit en fibre optique pour booster l'économie

- Déployé sur le Pôle d'activités économiques Terre de Camargue à Aigues-Mortes, le Réseau Très Haut Débit a été inauguré le 8 septembre 2015. Ce réseau de 2 km de fibre optique permet de transporter des volumes considérables de données en des temps records de connexion.
- Une convention a été signée avec l'opérateur de télécommunication Netiwan qui offre aux entreprises les frais d'études, de câblage de leur bâtiment et de mise en route du Très Haut Débit.
- La Communauté de communes a mis en place une aide forfaitaire de 800 € pour financer les frais de raccordement sur les parties privatives.
- Un contrat de maintenance de la fibre optique, avec intervention sous 24h, a été signé avec la société Circet (4 000 € / an).
- Le coût d'aménagement du Réseau Très Haut Débit s'élève à 171 014 € TTC, financés par la Communauté de communes, l'Etat (30 000 €) et le Conseil départemental (40 000 €).

Propreté et sécurité sur le Pôle économique

- Construction de 2 ralentisseurs, travaux d'entourage des arbres, débroussaillage, nettoyage de la zone d'activités... pour un montant de 45 500 €.

Des aides aux initiatives locales

- Adhésion à Initiative Gard pour promouvoir le dispositif d'aide (prêts à taux 0) proposé par l'association et en faciliter l'accès aux entreprises du territoire : 3 entrepreneurs au Grau du Roi ont bénéficié d'un prêt à taux de 0 en 2015, pour un montant au total de 25 500 €.
- 2,4 millions d'€ de fonds européens LEADER ont été attribués jusqu'en 2020 au territoire du Pays Vidourle-Camargue qui intègre celui de la Communauté de communes. Ces aides accompagnent les projets innovants (artisanat, tourisme, diversification agricole...). 11 projets sur le territoire en ont bénéficié, pour un montant de près de 350 00 €, sur le programme 2007-2014.

Chiffres-clés 2015 :

3 151 entreprises sur le territoire inter-communal dont **40%** de commerces

1/3 de la capacité touristique d'accueil du Gard (Insee 2012)

69 entreprises sur le Pôle d'activités Terre de Camargue et **250** emplois (93 % de taux de remplissage)

220 500 € consacrés à l'aménagement et à l'entretien du Pôle d'activités économiques Terre de Camargue

158 560 € consacrés à l'emploi au travers du partenariat avec la MDEE et la Mission Locale Jeunes

LES PORTS MARITIMES DE PLAISANCE

Les deux ports maritimes de plaisance, à Aigues-Mortes et au Grau du Roi, totalisent plus de 300 anneaux. Entre l'accueil de bateaux résidant à l'année, celui de plaisanciers en escale l'été et le développement d'activités nautiques, ces deux ports intercommunaux génèrent une véritable économie au plan local.

Les ports de plaisance intercommunaux proposent divers services : accueil et information touristique, sanitaires, bornes de distribution d'eau potable et d'électricité, accès Wifi...



Le port maritime de plaisance à Aigues-Mortes

130 places d'amarrage pouvant accueillir des bateaux de 6,5 à 38 mètres.

30 places pour les plaisanciers en escale.



Le port maritime de plaisance au Grau du Roi

154 places d'amarrage pouvant accueillir des bateaux jusqu'à 15 mètres.

Pas de place pour les plaisanciers en escale.

Principales actions 2015

Quai des Croisades

- Début des travaux d'aménagement de la partie Sud du Quai des Croisades à Aigues-Mortes : renforcement des berges à l'aide de palplanches

Equipements des ports

- Remplacement de 6 bornes d'eau et d'électricité sur le port au Grau du Roi et 1 à Aigues-Mortes
- Achat de matériels de sécurité (barrages flottants, produits absorbants, bouées, échelles ...)
- Installation de 3 portillons



Chiffres-clés 2015 :

314 places d'amarrage

2 239 bateaux en escale : + **3,2 %***

3 496 nuitées : - **17 %***

4 contrats de location de parcelles à des entreprises : Constance Boat, Soexsir (Sirvent), Jet Roi et Alma Nautic

* par rapport
à 2014

822 150 € de budget
(fonctionnement et d'investissement)

782 042 € de recettes de fonctionnement dont :

- **75 150 €** versés par les bateaux de passage
- **418 994 €** versés par les bateaux en contrat annuel et en hivernage

L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Pour aménager son territoire de manière équilibrée et durable, Terre de Camargue participe à l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale Sud Gard qui fixe les grandes orientations à venir en matière de développement urbain et de préservation de l'environnement. Elle coopère au développement d'un Système d'information géographique et aménage un réseau de chemins de randonnée.

Le réseau de chemins de randonnée

La Communauté de communes aménage et entretient un réseau de 130 km de chemins de randonnée avec pour objectifs de préserver et de valoriser ses espaces naturels et ses paysages, et de proposer des loisirs de pleine nature accessibles à tous. Ce réseau est équipé d'une signalétique et promu au travers d'un cartoguide.

Labellisé «Gard pleine nature», il est le fruit d'un étroite partenariat avec le Conseil départemental du Gard et le Syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise qui en assure l'aménagement et l'entretien pour le compte de la Communauté de communes.

Principales actions 2015

Ouverture de l'Espace Eco-Pagayeur

- Au départ de la base nautique intercommunale du Vidourle, au Grau du Roi, l'Espace Eco-Pagayeur propose 4 parcours thématiques en kayak, canoë ou stand up paddle. Un parcours d'interprétation unique dans le Sud de la France, accessible à tous les publics, pour partir à la découverte d'une zone humide exceptionnelle.
- 12 balises jalonnent le parcours. Les randonneurs partent à leur recherche, munis d'un guide pédagogique et ludique : questions sur la faune et la flore, petite épreuve de navigation...

- L'aménagement de l'Espace Eco-Pagayeur, qui se chiffre à 26 884 € TTC, a été financé avec l'aide de l'Europe (8 360 €) et du Département (6 840 €). Sa gestion est confiée au Kayak Club.

Un nouveau cartoguide

Le cartoguide Terre de Camargue a été mis à jour pour intégrer les nouveaux aménagements (Espace Eco-Pagayeur, itinéraires cyclables de la Via Rhôna, Maison Grand Site...) et proposer 5 nouvelles boucles de randonnée pour les Vététistes et les cavaliers.

Travaux d'entretien des sentiers

Débroussaillage, élagage, remplacement de mobiliers de signalétique dégradés...

Chiffres-clés 2015 :

130 km de chemins de randonnée

37 560 € consacrés au réseau de randonnées Terre de Camargue

4 000 cartoguides réédités, disponibles à la vente dans les offices du tourisme et les commerces





Le rapport 2015 complet
sur la gestion des déchets
est disponible sur
www.terredecamargue.fr

LA GESTION DES DECHETS

La Communauté de communes Terre de Camargue mène une politique active en faveur du tri et de la réduction des déchets avec pour objectif la maîtrise des coûts et pour enjeu la préservation de l'environnement. Pour cela, elle développe un dispositif de collecte de qualité adapté aux besoins des habitants.

Terre de Camargue exerce la compétence collecte : elle a confié le ramassage à des entreprises spécialisées et exploite en régie le réseau des déchèteries et la maintenance des bacs.

La compétence traitement (incinération, recyclage...) a été transférée au Syndicat mixte Entre Pic et Etangs qui regroupe plusieurs collectivités afin de garantir des tonnages suffisants pour financer les filières de traitement.

Le dispositif de collecte

La collecte en porte à porte

- **Les déchets ménagers (bac bleu) :**
12 810 tonnes collectées et acheminées à l'incinérateur OCREAL à Lunel-Viel ► **+ 0,9 %***
 - **Les emballages recyclables (bac et sac jaunes) :**
257 tonnes collectées pour être triées à Delta Recyclage à Lansargues et orientées vers les filières de recyclage ► **- 1,9 %***
 - **Les encombrants :**
563 tonnes collectées et dirigées vers l'incinérateur (encombrants non recyclables) ou vers Aubord Recyclage (ferraille) ► **+ 6,7 %***
- La collecte des encombrants est organisée uniquement sur rendez-vous au n° vert : 0 800 004 227.
- **Le verre et le carton pour les professionnels :**
485 tonnes collectées et dirigées vers Delta Recyclage (carton) et OI Manufacturing à Vergèze (verre).
► **+ 7,1 %*** pour le verre

* par rapport
à 2014

Chiffres-clés 2015:

24 385 tonnes de déchets tout confondu (ménagers, recyclables, déchèteries)

► **593,6 kg/habitant : + 1,7 %***

12 810 tonnes de déchets ménagers à incinérer

► **311,8 kg/habitant : + 0,4 %***

1 577 tonnes de déchets recyclables (emballages, verre, papier)

► **38,3 kg/habitant : + 1,4 %***

15,3 % d'erreurs de tri

► **10,5% en 2014 / 20 % dans le Gard**



La collecte en apport volontaire

• **120 points tri, dont 16 enterrés**, maillent le territoire communautaire, soit un point tri pour 342 habitants. Chaque point tri est équipé de 3 colonnes pour collecter :

- **les emballages recyclables :**

155 tonnes collectées ► **+ 7,4 %***

- **le papier :**

367 tonnes collectées ► **+ 6,8 %***

- **le verre :**

798 tonnes collectées ► **+ 0,3 %***

• **12 colonnes de collecte des textiles** sont implantées sur le territoire. Elles ont permis de détourner 67,4 tonnes de textiles et articles de maroquinerie ► **+ 1 %***



En 2015, 8 nouveaux points tri aériens ont été implantés et la signalétique indiquant les consignes de tri a été refaite sur l'ensemble du parc. Un programme de renouvellement et d'extension des points tri aériens et enterrés sera lancé en 2016.

Les 5 déchèteries

Avec 5 installations sur son territoire, le réseau des déchèteries offre un vrai service de proximité, gratuit pour les habitants.

• **+ 3,8 %* de tonnages collectés**

• **+ 8,9 %* de déchets électriques et électroniques** et **- 2,5 % de métaux** : ces déchets sont générateurs de recettes auprès des filières de valorisation.

• **+ 11,8 %* de fréquentation**

(habitants et professionnels)

• **95% des déchets valorisés** par le recyclage des matériaux (60%), la production d'énergie (23%) ou le compostage (13%).



La sécurité des usagers et des agents de déchèterie est une préoccupation de tous les instants.

Pour prévenir les accidents, les garde-corps protégeant l'accès aux bennes ont été fermés. Afin d'assurer un plus grand confort, de nouveaux dispositifs de sécurité seront mis en place à partir de 2016.

La plateforme de compostage

Située à l'Espiguette au Grau du Roi, la plateforme de compostage collecte et traite les déchets végétaux des usagers professionnels et une partie de ceux issus des déchèteries. Au terme d'un processus de compostage de 6 à 8 mois, ces déchets sont ensuite valorisés localement sous forme de fertilisant agricole.

• **2 154 tonnes de déchets végétaux traités**

► **+ 57 %***



Engagée dans une démarche de développement durable, Terre de Camargue renforce ses efforts, depuis 2013, pour produire un compost d'excellente qualité : vigilance accrue en déchèterie pour réduire les déchets non compostables, tri manuel pour parfaire la qualité du produit, plan d'arrosage rigoureux des végétaux en cours de fermentation avec de l'eau brute...

* par rapport
à 2014

Les actions de sensibilisation

Pour faciliter l'adoption de bonnes pratiques en matière de tri et de réduction des déchets, Terre de Camargue accompagne les habitants. Chaque semaine après la collecte sélective, l'équipe d'animation rencontre les usagers ayant commis des erreurs de tri, et diverses animations ponctuent l'année...

Des animations auprès des scolaires

- Des interventions en écoles primaires ont permis de sensibiliser les écoliers du CE2 au CM2 sur le tri du verre et le compostage.
- 1 animation au collège d'Aigues-Mortes a été organisée sur le thème des déchets textiles : ateliers customisation pour donner une 2^e vie aux textiles et réalisation d'une fresque en patchwork retraçant les différentes étapes du recyclage de ce matériau.

Des interventions sur les événements locaux

- 3 stands aux journées des associations pour promouvoir le tri sélectif et le compostage.
- 5 manifestations communales ont été équipées de points tri

L'opération sapins

Collecte en porte à porte, dans les déchèteries et sur la plateforme de compostage pour offrir une 2^e vie, sous forme de compost, aux sapins de Noël.



Le compostage fait campagne

En 2015, un nouvel essor a été donné à l'opération composteurs et lombricomposteurs afin de valoriser les déchets végétaux et de cuisine.

Des tarifs privilégiés sont proposés pour aider les habitants à s'équiper : 10 € pour un composteur avec bio-seau et 20 € pour un lombricomposteur. Les équipements sont livrés à domicile avec des conseils personnalisés.

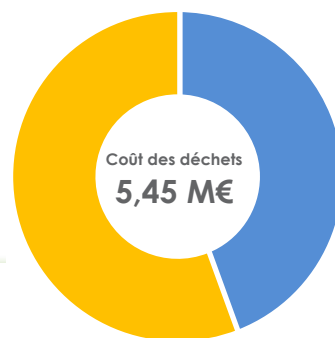
- 94 équipements livrés ► contre 27 en 2014 dont 81 composteurs et 13 lombricomposteurs
- Equipement des 7 restaurants scolaires et de la cuisine centrale
- Formation du personnel aux fonctions de « guide composteur »

Le budget

Le coût de gestion des déchets s'élève à 5,45 millions d'euros financés par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et la redevance spéciale.



Collecte
56 %



Traitement
44 %

Chiffres-clés 2015 :

5,45 millions d'euros de coût de gestion des déchets

4,67 millions d'euros de taxe d'enlèvement des ordures ménagères versée par les habitants

0,9 millions d'euros de redevance spéciale versée par les professionnels

0,52 millions d'euros de recettes (ventes de matériaux recyclables, participation éco-organismes...)



LA GESTION DE L'EAU

Entre mer méditerranéenne, marais, étangs et cours d'eau, l'eau façonne les paysages de Terre de Camargue. C'est autour de la gestion de l'eau - bien vital - que s'est fondée notre intercommunalité il y a près de 70 ans. Distribuer à chaque foyer une eau potable de qualité et en quantité, rendre à notre milieu naturel, particulièrement sensible, une eau propre et claire, prévenir les inondations... les enjeux sont de taille !

Terre de Camargue est chargée de construire, moderniser, entretenir et exploiter les installations et les réseaux d'eau potable, défense incendie, assainissement, eaux pluviales et eau brute pour assurer un service public de qualité pour tous.

La gestion au quotidien des services d'eau potable et d'assainissement collectif est confiée à Suez Environnement dans le cadre d'une délégation de service public. La Communauté de communes fixe les grandes orientations de ces deux services et garde la maîtrise des investissements.

Chiffres-clés 2015 :

20 % du budget de Terre de Camargue consacrés à la gestion de l'eau

2,82 € TTC /m³, c'est le prix global de l'eau (eau potable + assainissement) pour une consommation de 120 m³.

Ce prix est très inférieur à la moyenne des prix pratiqués sur le bassin Rhône-Méditerranée-Corse : **4,21 € TTC/m³**

L'alimentation en eau potable

La ressource en eau provient pour moitié :

- **du Rhône** : Terre de Camargue achète l'eau à Bas Rhône Languedoc
- **de la nappe phréatique de la Vistrenque** : Terre de Camargue est propriétaire et gère la station de captage d'eau des Baïsses à Aimargues.

Le transport et le stockage de l'eau :

- 213 km de réseau de canalisations
- 3 châteaux d'eau
- 146 prélèvements réalisés pour contrôler la qualité de l'eau : 100% d'analyses conformes

La consommation d'eau potable :

- 29 655 abonnés
- 2,8 millions de m³ d'eau consommés
- 81,7 % de rendement du réseau (80% en 2014)



Défense incendie :

- 384 poteaux incendie ; 7 remplacements en 2015

Le budget et le prix de l'eau :

- 2,6 millions d'€ de budget global dont 450 000 € d'investissement
- 752 175 € de recettes de vente d'eau
- 1,19 € TTC le m³ d'eau potable pour une consommation de 120 m³

L'assainissement collectif des eaux usées

La collecte des eaux usées :

- 97 % des foyers et des entreprises sont raccordés au réseau collectif d'assainissement des eaux usées
- 148 km de réseau de canalisations
- 71 postes de refoulement

Le traitement des eaux usées :

- 2 stations d'épuration :
 - **au Grau du Roi** : traitement biologique complété d'un lagunage, capacité de 100 000 équivalents habitants
 - **à Saint-Laurent d'Aigouze** : traitement par lagunage, capacité de 2 400 équivalents habitants
- 1 lagunage de secours à Aigues-Mortes
- 2,2 millions de m³ d'eau épurés
- 1 068 tonnes de boue d'épuration, recyclées intégralement comme fertilisant agricole

Le budget et le prix de l'assainissement :

- 3,7 millions d'€ de budget global dont 1,7 millions d'€ d'investissement
- 2,2 millions € de recettes de facturation
- 1,63 € TTC le m³ d'eau assaini pour une consommation de 120 m³



L'assainissement non collectif des eaux usées

Conformément à la loi sur l'eau de 1992, Terre de Camargue a mis en place en 2009 un service public d'assainissement non collectif (SPANC) avec pour objectif de veiller à la qualité des rejets dans le milieu naturel afin de préserver l'environnement.

Les missions du SPANC :

- Conseiller et accompagner les usagers pour la création ou la réhabilitation de leur installation ;
- Contrôler la conception, l'implantation et la bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées
- Contrôler périodiquement le bon fonctionnement et le bon entretien des installations existantes.

Le budget : 12 000 € (fonctionnement)

Le contrôle des installations :

- 570 installations d'assainissement non collectif
- 67 installations contrôlées en 2015 :
- 94 % des installations sur le territoire ont été contrôlées depuis la création du service
- 89,5 % des installations contrôlées sont conformes et n'ont pas d'impact sur l'environnement

La distribution d'eau brute

La Communauté de communes propose un service de distribution d'eau brute d'arrosage. L'eau provient de la société Bas-Rhône-Méditerranée. Elle est acheminée via un réseau de canalisations qui dessert les espaces verts de Port-Camargue pour l'essentiel.

- 7,5 km de réseau de canalisations
- 54 branchements
- 413 000 m³ d'eau brute consommés
- 105 540 € de recettes de facturation

La gestion des eaux pluviales

Terre de Camargue est chargée de la collecte et de l'évacuation des eaux pluviales en milieu urbain. Ces dernières sont gérées au travers d'un réseau séparatif, distinct de celui des eaux usées.

- 90 km de réseau d'eaux pluviales
- 18 postes de relèvement
- Construction d'un poste de relèvement à St-Laurent d'Aigouze

153 108 €

C'est la participation en 2015 de Terre de Camargue au Syndicat Mixte Interrégional d'Aménagement des Dignes du delta du Rhône et de la Mer (SYMADREM).

Le SYMADREM a pour vocation l'entretien, la gestion et la surveillance des digues et de leurs dépendances ainsi que la réalisation d'études et de travaux pour assurer la protection des personnes et des biens face aux risques d'inondation du Rhône.

Principales actions 2015

Fin des travaux rue du Port à Aigues-Mortes

Réfection de la chaussée et rénovation du dispositif de gestion de l'eau : réseau d'eaux usées, branchements particuliers pour l'eau potable et l'assainissement, récupération des eaux de pluie. Coût de l'opération : 870 000 € TTC, avec une aide de 40 000 € du Département.

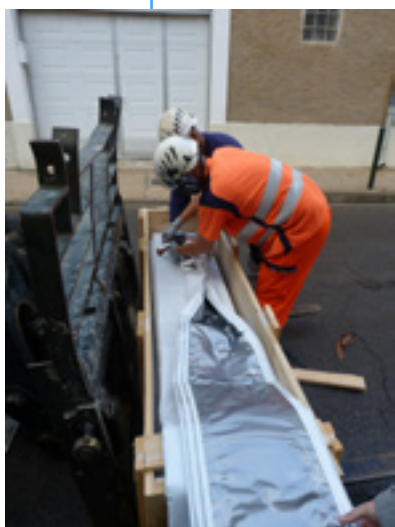
Des vignes « zéro herbicide » pour préserver la ressource en eau

12,5 ha de terrains ont été acquis, pour un montant de 276 000 €, autour de la station de captage d'eau des Baisses à Aimargues qui approvisionne 50 % du territoire via la nappe de la Vistrenque. Peu profonde, cette nappe est vulnérable aux activités développées en surface et notamment aux herbicides chimiques utilisés pour désherber les vignes. Sur les terrains acquis, Terre de Camargue a signé un bail environnemental avec un agriculteur par lequel celui-ci s'engage à adopter des pratiques responsables : suppression des herbicides, traitement biologique contre les insectes nuisibles.



Pâturage d'ovins
dans les vignes :
un désherbage
100% naturel

Chemisage : 3,4 km de canalisations d'eaux usées rénovés



Cette technologie de pointe, performante, économique et écologique, consiste à introduire une gaine à l'intérieur de la canalisation en passant par les regards de visite, sans ouvrir de tranchée. Gonflée et chauffée, la gaine va durcir pour créer une nouvelle canalisation à l'intérieur de l'ancienne. Depuis 2008, 17,2 km de canalisations d'assainissement et d'eaux pluviales ont été ainsi remis à neuf.

Des débitmètres sur les canalisations

Lancement du programme d'installation de débitmètres sur le réseau d'eau potable pour mieux connaître l'activité des flux, assurer une veille plus fine et détecter plus facilement d'éventuels dysfonctionnements (fuites...). Les données, transmises en temps réel par ces gros compteurs d'eau équipés d'une puce électronique, viendront enrichir le diagnostic mené dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur eau potable.

Démarrage des travaux de raccordement des eaux usées de St-Laurent d'Aigouze à la station d'épuration intercommunale au Grau du Roi.



LA CULTURE

Pour mettre la culture à la portée de tous, Terre de Camargue anime un réseau de trois médiathèques et propose, en hors saison, une programmation culturelle festive et colorée avec des spectacles itinérants dans les trois communes...

Le réseau des médiathèques

A travers la mise en réseau de ses trois médiathèques - à Aigues-Mortes, Le Grau du Roi et St-Laurent d'Aigouze - Terre de Camargue offre à tous les habitants un formidable espace dédié aux loisirs, à l'information, à l'éducation et à la culture.

Principales actions 2015

Des médiathèques « connectées »

En 2015, le numérique a fait son entrée dans les médiathèques pour diversifier l'offre de services et l'adapter aux nouveaux usages :

- Un réseau Wifi en libre accès
- Des tablettes numériques mises à disposition sur place avec tout un univers d'applications
- Des liseuses numériques en prêt
- La presse en ligne : + de 1000 titres de magazines
- Des ateliers numériques pour s'initier
- L'apprentissage des langues en ligne, depuis chez soi sur www.terredecamargue.fr

Ces nouveaux services viennent compléter le catalogue en ligne, pour consulter et réserver des ouvrages, sur www.terredecamargue.fr

Des animations pour tous

Des contes pour les enfants :

- 14 séances de *Raccontines* (9 mois à 3 ans)
- 23 séances de *L'Heure du conte* (+ de 4 ans)

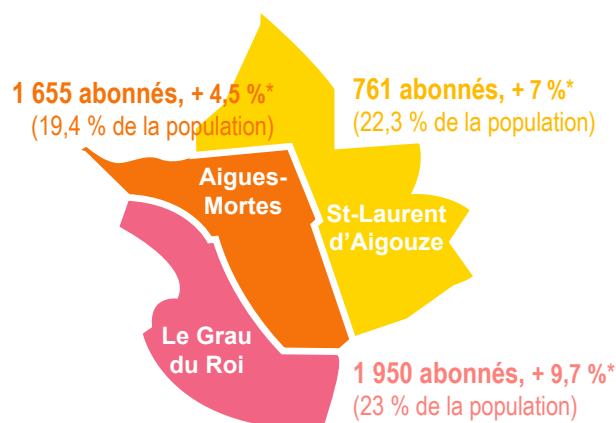
Des ateliers pour les adultes :

- 20 rendez-vous du club des lecteurs *D'une page à l'autre*
- 10 rendez-vous du *Petit atelier d'écriture*

Des ateliers créatifs pour les enfants et les jeunes :

- 3 ateliers « bookfaces » (8-14 ans)
- 3 ateliers créatifs « Le livre s'anime à Noël »

Un concours de nouvelles et de poèmes



Des actions confortées vers les publics spécifiques

- 25 bénéficiaires du portage de livres à domicile
- 51 interventions auprès des écoles et des structures multi accueils
- 30 interventions auprès des maisons de retraite, maisons d'accueil spécialisées, centres de loisirs...



* par rapport
à 2014

En projet : la rénovation des médiathèques

Le programme prévoit la construction d'une médiathèque tête de réseau à Aigues-Mortes, regroupant les services administratifs et techniques, et deux médiathèques de secteur : construction d'une nouvelle médiathèque au Grau du Roi et extension de celle de St-Laurent d'Aigouze.

En 2015, les demandes de subventions pour l'extension de la médiathèque de St-Laurent d'Aigouze ont été déposées auprès de l'Etat (DRAC), de la Région et au titre des financements européens (LEADER).

La programmation culturelle Am Stram Gram

13 rendez-vous ont été organisés en 2015 dans le cadre de la saison culturelle Am Stram Gram : une programmation toujours éclectique (cirque, théâtre, musique, contes, marionnettes...) et ouverte gratuitement à tous les publics.

28 février : *La crêpière maudite*, contes de et par Sophie Joignant, à Aigues-Mortes

7 mars : *Le printemps des poètes*, composition en direct de poèmes par Patrick Huet, au Grau du Roi

21 mars : *Grenouille Gambadette et autres contes en fête* et *L'eau de la mort et l'eau de la vie*, contes par Pascal Quéré, à Aigues-Mortes

6 mai : *Sur le chapeau d'étoiles*, théâtre d'objets et musique par la Cie de l'Echelle, à St Laurent d'Aigouze

10 mai : *Tandem*, cirque par la Cie L'appel du pied, au Grau du Roi

4 octobre : *Le diable au corps*, cirque par le Collectif Prêt à porter, à St Laurent d'Aigouze

14 octobre : *3 ans c'est petit ou c'est grand ?*, conte musical par la Cie Arthéma, au Grau du Roi

4 novembre : *ZouiBap*, théâtre musical par la Cie Pic et Colégram, à Aigues-Mortes

13 novembre : *Swingando*, chansons italiennes par Aquapazza, au Grau du Roi

29 novembre : *Métamorphoses, 3 contes*, théâtre et marionnettes par la Cie Jeux de main, jeux de vilains, à St Laurent d'Aigouze

12 Décembre : *J'te croque, j'te mange* et *Contes de Bretagne et des pays celtiques* de et par Hervé Le Jacq, à Aigues-Mortes



Chiffres-clés 2015 :

536 076 € de budget culture
(fonctionnement et investissement)

6 672 € de recettes
de fonctionnement

50 000 documents et supports
en médiathèques (romans, documents, BD, albums jeunesse, magazines, CD, DVD...) et près de
3 000 nouveautés chaque année

4 366 abonnés
en médiathèques ► **+ 6,9 %***

13 spectacles culturels tout public



* par rapport
à 2014



D. Demouy

LA RESTAURATION COLLECTIVE

Chaque jour, Terre de Camargue met les petits plats dans les grands pour ses 1 300 convives : restaurants scolaires, centres de loisirs, portage de repas à domicile par les CCAS. Equilibre et variété des menus, éveil au goût, recettes cuisinées «maison», hygiène stricte, lutte anti-gaspi sont les principaux ingrédients d'une restauration collective de qualité.

Confectionnés par la cuisine centrale, située à Aigues-Mortes, les repas sont livrés en liaison froide : les plats sont préparés la veille, refroidis et livrés le lendemain dans des camions réfrigérés pour être remis en température sur les lieux de consommation.

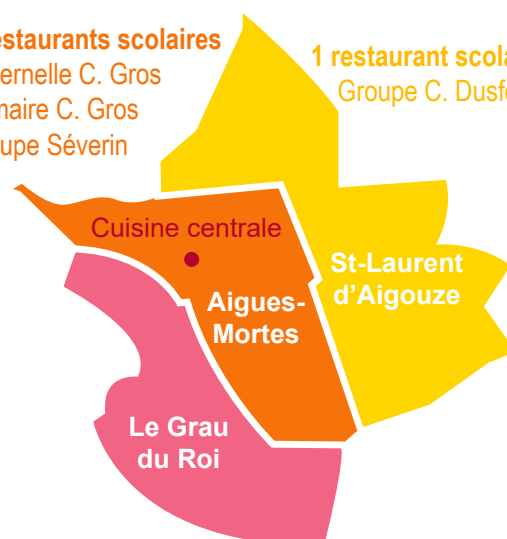
Les menus sont composés par une diététicienne selon les recommandations du Plan National Nutrition Santé qui vise à améliorer la santé publique. Les produits locaux (circuits courts) provenant d'une agriculture raisonnée sont privilégiés. Des produits labellisés et issus de l'agriculture biologique sont également régulièrement introduits.

Au sein des 7 restaurants scolaires, le rôle du personnel de service, chargé de réchauffer, dresser les plats, servir, mettre en place et nettoyer les locaux, est essentiel pour faire du repas un vrai moment de détente, de plaisir et de découverte pour les enfants.

3 restaurants scolaires

Maternelle C. Gros
Primaire C. Gros
Groupe Séverin

1 restaurant scolaire
Groupe C. Dusfourd



3 restaurants scolaires

Maternelle Deleuze
Maternelle Tabarly
Primaire Le Repausset Levant



* par rapport
à 2014

Chiffres-clés 2015 :

1 cuisine centrale : 14 agents

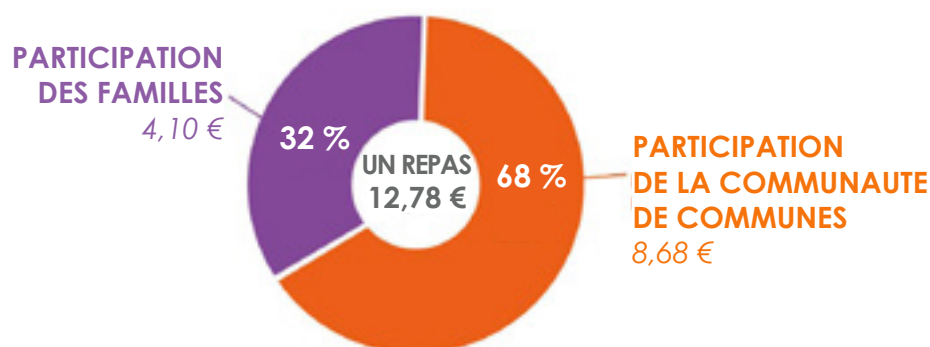
8 restaurants scolaires : 40 agents
(7 à partir de septembre 2015)

192 283 repas confectionnés (- 2,5 %*)

2,11 millions d'euros de budget
(fonctionnement et investissement)

906 873 € de recettes

Les 2/3 du coût du repas sont pris en charge par la Communauté de communes



Les repas distribués en 2015 par commune et type de public

	Scolaires	Agents	Associations	Mairies				Total
				Portage à domicile	Manifestations Mairies	ALSH ¹	Multi-accueil	
Aigues-Mortes	66 954	2 659		14 133	1 020	2 382		87 148
Le Grau du Roi	52 390			17 953		6 961	1 582	78 886
Saint Laurent d'Aigouze	24 028		225			1 996		26 249
Total	143 372	2 659	225	32 086	1 020	11 339	1 582	192 283
Evolution / 2014	- 7 658	- 136	+ 88	+ 1 925	+ 122	+ 653	- 7	- 5 013

¹ Accueil de Loisir Sans Hébergement

Principales actions 2015

Traçabilité concernant les allergènes

Depuis la rentrée 2015, la cuisine centrale applique la réglementation «INformations CONsommateurs» concernant la traçabilité des allergènes présents dans chaque ingrédient. Tous les jours, le responsable qualité analyse la composition de chaque denrée utilisée et met en évidence, dans un tableau, la présence éventuelle des 14 allergènes réglementaires. Les tableaux sont envoyés dans les restaurants scolaires pour être affichés à l'attention des familles. Ils sont disponibles sur demande pour le public du portage des repas à domicile.

Restaurant scolaire en travaux

Début décembre, les travaux de restructuration du restaurant scolaire Le Repausset au Grau du Roi ont démarré. Cette opération de 766 700 € TTC prévoit notamment la mise aux normes du bâtiment (circuit réglementaire des denrées, isolation thermique et acoustique, accès handicapés) et la création d'un self-service.



Tour du monde des saveurs

A l'occasion de la semaine du goût, du 12 au 16 octobre, la Communauté de communes a invité les enfants à un tour du monde. Cap sur le Maroc, l'Espagne, la Grèce, l'outre-mer et le Vietnam pour découvrir des repas typiques de ces pays. A Saint-Laurent d'Aigouze, une table des saveurs présentait, chaque jour, les différents ingrédients cuisinés au menu pour éveiller les sens et titiller les papilles...



D. Demotly

LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Terre de Camargue encourage la découverte et l'accès pour tous aux activités sportives. Elle facilite notamment la pratique des sports d'eau en direction des jeunes dans le cadre scolaire et hors scolaire : natation, voile, kayak, aviron... sont autant d'activités proposées pour aider à grandir.

Chiffres-clés
2015 :

1,66 million d'euros de budget global
(fonctionnement et investissement)

135 600 € alloués à la pratique des sports d'eau
pour les jeunes : kayak, aviron, voile, natation

2 150 écoliers et collégiens bénéficiaires

La base nautique intercommunale du Vidourle

La Communauté de communes gère la base nautique intercommunale du Vidourle, au Grau du Roi, réaménagée en 2012. Elle travaille en partenariat avec deux associations sportives - le Club d'Aviron Terre de Camargue et le Kayak Club Terre de Camargue - avec pour objectif de favoriser la découverte et la pratique du kayak et de l'aviron auprès des écoles primaires (CM1 et CM2) et des collèves.

607 élèves (+ 5,4 % *) dont
459 collégiens et 148 primaires

6 041 passages d'élèves

228 séances (+ 64 séances*)
dont 198 pour les collégiens et
30 pour les primaires

31 648 € de budget (fonctionnement et investissement, hors personnel)



Le stade du Bourgidou et la salle Camargue



Terre de Camargue assure l'entretien du Stade du Bourgidou (2 pelouses, un terrain stabilisé, plateaux sportifs omnisports découverts, vestiaires, tribunes) et de la Salle de sports Camargue ainsi que de son dojo à Aigues-Mortes.

32 723 passages d'élèves (- 22 %*)
(27 173 collégiens et 5 550 primaires)

23 028 passages de pratiquants associatifs (entraînements et compétitions)

132 722 € de budget (fonctionnement et investissement, hors personnel)

* par rapport
à 2014

L'école de voile

Bénéficiant d'un territoire ouvert sur la mer, Terre de Camargue organise chaque année des séances de voile pour les écoliers de CE2 et CM1 de son territoire, dans le cadre d'une convention avec l'UCPA.



88 séances de voile (+ 16 séances*)
Les séances sont organisées au printemps et à l'automne

11 classes (10 classes en 2014), soit
près de **300 élèves**
(3 CE2, 2 CE2/CM1, 6 CM1)

56 976 € de budget
de fonctionnement (hors personnel)

La piscine Aqua Camargue

Sur une superficie de 2 200 m², la piscine intercommunale Aqua Camargue est équipée d'un espace piscine avec trois bassins (sportif, ludique et pataugeoire) et d'un espace détente (sauna, hammam, spa et solarium). Elle propose diverses activités sportives : natation, aquagym, aquafitness et aquabike.



56 405 entrées ► **+ 4,1 %***
(hors scolaires et associations)

1,17 million d'euros de budget
dont 187 432 € d'investissement

331 081 € de recettes de ventes
► **+ 31,8 %***

2 nouvelles activités :
l'aquatrainning et l'aquapalmes

Fréquentations des activités :

- Espace détente : 9 069 entrées (+ 5,4 %*)
- Cours Aquagym : 5 910 passages
- Cours Aquabike : 2 357 passages
- Location Aquabike : 2 040 locations
- «Natation» perfectionnement adultes :
994 cartes de 15 heures (+ 61,3 %*)
- «Apprendre à nager» adultes/enfants : 1 548 leçons (+ 8,8 %*)
- Activités du mercredi : 996 cartes de 20 séances (- 13 %*)

Publics spécifiques :

- Centres de loisirs : 891 passages (- 27,4 %*)
- Scolaires primaires : 5 678 passages (- 31,6 %*)
- Collèges : 4 050 passages d'élèves (- 5,8 %*)
- Associations : 1 221 passages d'adhérents (stable*)

Mise à disposition gratuite des équipements sportifs communautaires aux communes pour leurs associations :

- 11 conventions pour la piscine Aqua-Camargue
- 48 conventions occasionnelles pour les équipements sportifs
- 4 conventions annuelles pour les clubs et mairies

40 000 € de subventions attribuées en 2015 aux associations :

Foot Terre de Camargue : 16 000 €
Littoral Basket Camargue : 2 000 €
Aviron club Terre de Camargue : 12 000 €
Kayak Club Terre de Camargue : 10 000 €

* par rapport
à 2014



L'ECLAIRAGE PUBLIC

La Communauté de communes assure l'entretien du réseau d'éclairage public sur le territoire. Les travaux d'investissement et l'alimentation en énergie restent à la charge des communes.

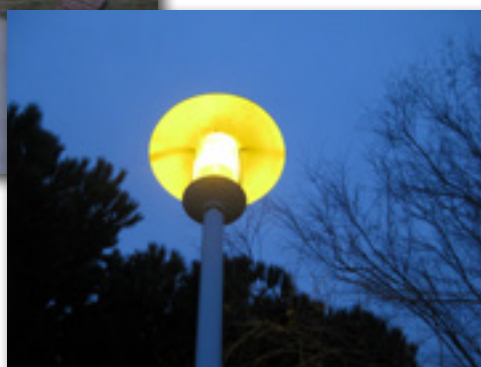
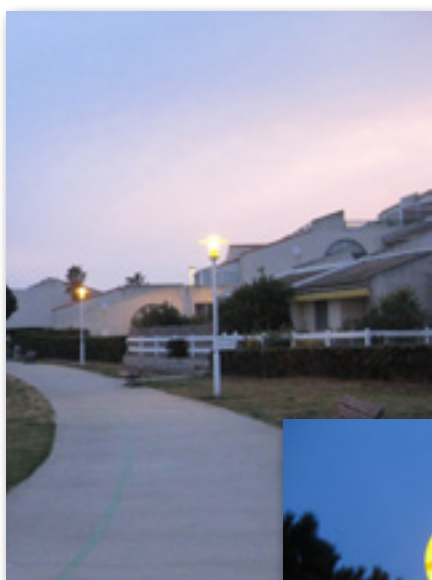
Chiffres-clés 2015 :

7 370 foyers lumineux

141 armoires de commande

1 906 interventions ► +58,8 %*

347 990 € de budget
de fonctionnement



* par rapport
à 2014

nos partenaires

Un projet a plus de chance d'aboutir s'il recueille l'adhésion du plus grand nombre, et s'il s'appuie donc sur la participation et le partenariat. Les actions et projets présentés dans ce rapport d'activité sont le fruit d'une coopération étroite avec nos partenaires institutionnels :





26, quai des croisades - 30220 Aigues-mortes
Tél: 04 66 73 13 65 / Fax: 04 66 53 81 97
cc@terredecamargue.fr